

NN 06-2021 • 11 mai

PEPA 2021

Une prime qui devra s'inscrire dans la future NAO

Les dirigeants des Caisses d'épargne s'étaient opposés au versement de la PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat) en 2020. Les motivations ayant conduit à ce refus dogmatique reposaient alors sur l'incertitude des résultats de nos entreprises du fait de la crise sanitaire avec ses conséquences économiques. Bien évidemment, une telle décision fut porteuse d'amertume auprès de très nombreux salariés déçus de la non reconnaissance par les employeurs des efforts consentis par l'ensemble de la population de la Branche Caisse d'épargne alors que la pandémie bousculait les conditions de travail. En sera-t-il de même pour 2021, sachant que le dispositif PEPA sera reconduit ? Certaines rumeurs laissent entendre, qu'au sein des présidents de directoire de Caisses, la ligne dure imprimée en 2020 par Catherine HALBERSTADT, aujourd'hui partie, porterait à discussion. Ce qui est certain, c'est que le Syndicat Unifié-Unsa en fait d'ores et déjà une de ses revendications majeures pour la prochaine NAO de Branche.

■ Le dogme résistera-t-il en 2021 ?

Si la ligne nationale, largement défendue par la directrice des Ressources humaines Groupe de l'époque, fut respectée par les 15 présidents de directoire, aucune PEPA n'étant versée, certaines souplesses sont toutefois apparues... Pour exemple, une prime de 500 €, dite de surinvestissement et défiscalisée, sera bientôt versée en CEHDF. Le dogme, certes préservé en affichage, s'est de fait déjà fissuré.

■ Le dispositif PEPA reconduit

Le ministère du travail vient de préciser que le dispositif PEPA serait bien reconduit sur 2021, les modalités d'application restant à être précisées. Pour rappel, cette prime a vocation à redynamiser l'activité économique de notre pays en donnant un bonus de pouvoir d'achat aux ménages. La prime serait plafonnée à 1000 €... et majorée jusqu'à 2000 € en cas de signature d'un accord d'intéressement dans l'entreprise. Comme quoi l'esprit de ce dispositif est bien de venir en sus de l'intéressement versé et non pas de compenser son absence. Donc en Caisse d'épargne, la revendication de NAO portée par le Syndicat Unifié-Unsa du versement d'une prime PEPA pour tous est entièrement fondée !

■ MIGNON flatte les banques

Le président du Groupe BPCE déclarait il y a peu à propos des excellents résultats du 1^{er} trimestre : « *Je tiens à saluer à nouveau l'engagement de toutes nos équipes qui ont fait preuve d'une forte motivation et d'une grande efficacité dans l'accompagnement de tous nos clients et dans tous nos métiers. Nous allons poursuivre résolument, comme les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne l'ont fait jusqu'à maintenant, notre soutien à l'économie et à sa relance. Le groupe, fortement capitalisé, qui a achevé sa transformation, engage maintenant sa simplification pour apporter à tous ses métiers les pleins moyens de se développer.* »

■ La PEPA, une juste revendication

On le voit, les planètes semblent être alignées. D'une part le gouvernement renouvelle le dispositif PEPA dont les salariés de Caisses d'épargne ont pu bénéficier en 2019 lors de sa première mise en place par le Président de la République pour apporter une réponse sociale à la crise des gilets jaunes sur fond de pouvoir d'achat. D'autre part, le propos flatteur de L. MIGNON à l'adresse des Caisses d'épargne (comme des BP), donc à leurs salariés, quant à leur rôle moteur dans les résultats du 1^{er} trimestre, ne peut se limiter à un élément de communication et doit se traduire par une juste reconnaissance de l'implication sans faille des salariés dans un contexte pesant où chacune et chacun des écureuils contribue à ces excellents résultats !

■ Un impact pour le Plan stratégique ?

Reconnaître ces efforts, produits depuis mars 2020, apparaît comme une évidence attendue par le plus grand nombre. A quelques semaines de la présentation du nouveau Plan Stratégique Groupe 2022-2024, dont personne n'ignore qu'il sera des plus exigeants, nous alertons nos dirigeants sur l'effet démobilisateur qu'aurait sur les équipes, à l'automne lors de la NAO de Branche, un refus de verser une prime PEPA 2021. Or la réussite de ce PSG passe à coup sûr aussi par l'adhésion des salariés à la politique sociale du Groupe et de nos entreprises.

La PEPA, voilà une opportunité qui sera donnée à Béatrice LAFAURIE, nouvelle dirigeante Groupe en charge des Ressources humaines, d'inscrire le dialogue social sur une trajectoire où la place des salariés ne soit pas éjectée sur des strapontins !

*Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-Unsa :
Philippe BERGAMO, Jean-David CAMUS,
Philippe CAZEAU, Patricia COTTARD,
Franck DELAGRANDE et François-Xavier JOLICARD*